

Bulletin Municipal



N°3 DECEMBRE 2008

spécial cadre de vie

La Maison du Temps Libre .. page 5 - La restauration scolaire .. pages 6 et 7 -
Le parc des sports .. page 8

Zoom sur...

Le concours des maisons fleuries Page 3

Plus d'infos

Le conseil municipal a décidé
Programmation Ciel Ecran Page 12

JOYEUSES FÊTES



L'Éditorial de Yannick BOUBÉE, Maire

AUREILHAN a appliqué la loi sur le service minimum d'accueil qui impose aux Communes d'accueillir les élèves lorsque les enseignants sont en grève. Je m'en suis expliqué en toute transparence par deux courriers aux parents de nos 650 élèves, en dénonçant notamment l'atteinte au droit de grève ainsi que les approximations ou imprécisions, tant du texte de loi que de la circulaire. Aucun taux minimum d'encadrement n'est défini ! Aucune compétence particulière n'est demandée aux personnes qui gardent les enfants ! Ici, nous avons affecté à ce service des agents qualifiés travaillant dans les écoles : fonctionnaires communaux et animateurs des Centres de Loisirs Associés à l'École. Je pense que la position de la Municipalité a été parfaitement comprise par la très grande majorité des parents d'élèves et des enseignants. **En effet, s'il paraît impensable qu'une Commune ne respecte pas une loi de la République, il est tout autant inconcevable que l'application d'une loi soit aussi difficile, aussi complexe.** Le ministre de l'Éducation Nationale, resté longtemps sourd aux remarques des maires qui lui faisaient part de la problématique, a fait savoir qu'il recevrait enfin les associations d'élus. C'est exactement ce que je souhaitais dans ma lettre aux parents le 21 novembre dernier... A chacun d'assumer ses responsabilités !

La surexploitation de l'endettement des ménages américains a permis de mesurer la cupidité de la sphère financière internationale qui a mis à mal l'ensemble du système économique mondial. **La récession est là, avec de graves conséquences maintenant dans l'économie réelle. Pour faire court, il y aura des chômeurs supplémentaires à AUREILHAN parce que les actionnaires des grandes sociétés exigent des taux de rendement du capital à 2 chiffres !** Non, le marché ne sait absolument pas se réguler. Oui, seule la puissance publique est capable de répondre au désordre considérable provoqué par la chute des établissements de crédit... Et force est de constater que les allègements fiscaux consentis (le « bouclier fiscal ») par le gouvernement privent le pays de moyens pour nous aider à traverser cette crise. Les Communes, déjà victimes du désengagement de l'État, seront au premier rang pour faire face aux détresses des plus touchés. Nous le savons et accomplirons ce nécessaire devoir de solidarité envers les plus fragiles. Emettons un vœu pour que cette crise soit utile : que les grands dirigeants du monde apprennent et remettent l'Homme au centre du système !

Bulletin d'Information Municipal

Directeur :
Yannick BOUBÉE
Rédacteur :
Maryvonne GARBAYE

Ont collaboré à ce numéro :
Christophe CARRIEU
Ingrid DEGEIX
Anne lise GAILLARD
Hervé GAILLARD
Patrick LAHARRAGUE
Marcel MERLE
Nicole RIEUDEBAT
Marie ROUAN

Que la fin de l'année vous soit douce !



Bienvenue à l'ASCA Pêche !

L'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) compte, depuis le début du mois d'octobre, une nouvelle section : la pêche. Nous présenterons plus en détail cette association à l'occasion d'un prochain bulletin municipal.

Si vous désirez rejoindre cette section, merci de contacter le 05.62.37.61.29 ou le 06.30.32.10.84.

Composition du bureau :

Président :
Christian LACAMBRA

Vice-président et trésorier : Henri TOUJAS

Secrétaire :
Marie-Thérèse LACAMBRA.

Zoom sur ...

Embellir notre cadre de vie : Concours Maisons Fleuries 2008

Comme chaque année, la Commune a organisé le concours des Maisons fleuries, permettant de mettre à l'honneur les aureilhanais qui contribuent à l'embellissement de la ville. Balcons, jardins, abords extérieurs... aucun espace n'a pu échapper à notre jury communal qui a arpenté les rues, armé d'un appareil photo !

Une sélection difficile

Le choix fut délicat tant le niveau était relevé cette année encore, illustrant ainsi le travail minutieux des habitants qui ne ménagent pas leurs efforts pour obtenir des compositions florales remarquables.

Le vendredi 19 septembre, Yannick BOUBÉE et le Conseil Municipal ont fêté les lauréats lors d'une sympathique cérémonie en Mairie :

Catégorie maisons fleuries :

1. Maison SEGUIN, 25 rue Jean-Jacques Rousseau
2. Maison BOURNAZEL, 1 rue de la Prairie
3. Maison VIDAL, 7 rue du Clos du Roy
4. Maison FLAQUIERE, 6 rue Albert Camus
5. Maison FLECK, 93 rue de la Moisson
6. Maison MARTINET, 89 rue de la Moisson
7. Maison MORENO, 17 rue du Lac d'Isaby



Maison SEGUIN



Les lauréats entourés à gauche de Pierre DUSSERT, Conseiller Général, Nicole RIEUDEBAT, Conseillère Municipale déléguée et, à droite, de Yannick BOUBÉE, Maire.

Catégorie balcons fleuris :

1. Famille GINESTE, 14 cité des Courraous
2. Famille VIGNEAU, Résidence du Centre
3. Famille MAUFINET-PETIT, 16 cité des Courraous
4. Famille FLAVIGNY, 19 cité des Courraous



Famille GINESTE

Catégorie abords extérieurs :

1. Maison PONSAN, 16 rue Louise Michel
2. Maison BORREGO, 21 chemin du Montagna



Maison PONSAN

Aureilhan à l'honneur lors du concours départemental

A savoir : deux familles aureilhanaises ont été classées lors du concours départemental, le 10 octobre 2008 : la famille BOURNAZEL (10^{ème}) et la famille FLAQUIERE (14^{ème}).



Famille BOURNAZEL

Enfin, saluons le travail effectué par les Ateliers Municipaux qui, chaque jour, entretiennent et embellissent la ville. Leur œuvre a également été gratifiée puisque Aureilhan a obtenu le 2^{ème} prix dans sa catégorie (commune de plaine de plus de 5000 habitants). Félicitations à tous et à l'an prochain pour un nouveau concours !



Famille FLAQUIERE

Remise des dictionnaires : favoriser l'accès au savoir

Le 7 octobre dernier, la Caisse des Ecoles a offert aux 73 élèves de CM2 un dictionnaire Larousse. Cette action, organisée depuis 2005, permet aux futurs collégiens d'acquérir le précieux « outil du savoir », qu'ils apprendront, avec leur enseignant, à utiliser durant leur dernière année à l'école primaire. Cette opération est surtout marquée par la volonté que chaque enfant puisse accéder au savoir, sans aucune discrimination ; car chacun sait que des familles n'ont pas les moyens d'acheter un dictionnaire. Or, quel ouvrage indispensable !



Connaître la définition d'un mot ainsi que son orthographe, découvrir les personnalités qui ont marqué l'histoire de notre civilisation, localiser un pays, sont autant d'éléments qui permettent de faciliter l'intégration dans la société et faire sauter les barrières culturelles. S'il n'y a pas d'âge pour apprendre, il vaut mieux commencer jeune ! Nous entretenons l'espoir que les enfants d'aujourd'hui deviendront des citoyens instruits, capables de décider par eux-mêmes.

Si nous apportons modestement notre pierre à l'édifice par cette remise de dictionnaires, cette opération a le mérite d'exister !

Les jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) présents sur l'espace public

Huit adolescents des Cèdres, Courraous et Joulannes ont participé pendant les vacances de Toussaint à un projet appelé : « Atelier Jeunes ». Ce dispositif, proposé par

l'Association de Prévention Spécialisée 65 (APS), a pour but de permettre aux jeunes de s'approprier le local qui leur est dédié, de mieux respecter les bâtiments publics afin d'améliorer le vivre ensemble avec la population du quartier.

Suite à la demande de la Mairie, cette action a été mise en place en partenariat avec la MJC et les éducateurs de prévention de l'APS 65. Ainsi, deux animateurs de la MJC, deux éducateurs de l'APS et un employé des services techniques de la mairie d'Aureilhan ont encadré ces huit jeunes durant la semaine qu'a duré le chantier. En contrepartie, ces adolescents pourront réaliser un projet en groupe avec la MJC et l'APS 65.

Ils ont décapé et repeint une partie des murs extérieurs de la Maison du Temps Libre.

Dans le courant du mois de novembre, deux mercredis et un samedi ont été consacrés à la réalisation d'une fresque animée par la conceptrice graphique de la MJC, Nathalie épaulée par deux artistes graffeurs de la région, Michel et Laurent.

Ce travail d'équipe, enrichi du fort partenariat MJC / APS 65 / Mairie, permet à ces jeunes de valoriser leurs pratiques dans une démarche citoyenne et responsable.



La Maison du Temps Libre : un espace dédié aux associations aureilhanaises

Vingt-quatre ans que la Maison du Temps Libre (MTL), située au cœur du quartier des Cèdres, est au service des associations. Vingt-quatre ans qu'elle accueille les aureilhanais désireux de pratiquer leur activité favorite, qu'il s'agisse du judo, de la danse, du yoga ... Le 26 septembre dernier, en présence de Jean-François DELAGE, Préfet, Jean GLAVANY, Député, Pierre DUSSERT, Vice-Président du Conseil Général, et des Maires du canton, la Municipalité a procédé à l'ouverture de la Maison du Temps Libre rénovée.

l'investissement des responsables et animateurs associatifs : Yannick BOUBÉE a rappelé leur dévouement, vantant à juste titre les mérites de ces hommes et femmes qui représentent « des acteurs essentiels et indispensables à la vie et à la démocratie locales ».



Yannick BOUBÉE entouré de Geneviève DORGANS, Marc GARROCCQ, Pierre DUSSERT, Pierre FAURE, Jean GLAVANY, Jean-François DELAGE et Charles HABAS

Côté travaux

Pour que la Maison du Temps Libre continue de mener à bien sa mission, des travaux de rénovation s'imposaient. Projetés lors du mandat de Pierre DUSSERT, ils viennent d'être concrétisés par l'équipe municipale actuelle. Trois objectifs étaient poursuivis :

- Rendre indépendante chaque salle pour une utilisation optimale par les associations
- Mettre aux normes pour améliorer la sécurité et économiser l'énergie
- Rénover l'ensemble du revêtement pour embellir l'espace

Pour mener à bien ce chantier, dix entreprises sont intervenues, auxquelles il faut ajouter la maîtrise d'œuvre assurée par les Services Techniques de la Commune.

L'intérieur du bâtiment a été réaménagé puisque des douches et des sanitaires ont été ajoutés. De plus, chaque salle dispose d'un local de rangement qui lui est propre. Du côté de l'isolation, l'enceinte du bâtiment a été doublée, les revêtements de sols et de murs ont été changés et le système de chauffage modernisé.

Côté financement

Le montant global des travaux s'est élevé à 240 000 € hors taxes. La Commune a investi 167 850 €. Deux partenaires sont intervenus pour cette réhabilitation : l'Etat, avec une dotation de 52 150 €, ainsi que le Conseil Général par le biais du Fond d'Equipement Urbain à hauteur de 20 000 €.

« Un euro investi est un euro efficace » a précisé Yannick BOUBÉE à ce sujet, efficacité reconnue par tous les acteurs publics présents.

Un bâtiment source de lien social

Un pôle d'animation pour la jeunesse, un outil pour les associations, un lieu de convivialité pour le bien-vivre ensemble : telle est la triple fonction que remplit la Maison du Temps Libre, source indéniable de lien social. Au-delà du bâtiment et des valeurs qu'il véhicule, il ne faut pas oublier de souligner

La Maison du Temps Libre en chiffres :

1984 : construction de la Maison du Temps Libre ;

10 : le nombre d'associations occupant la Maison du Temps Libre ;

300/400 : nombre moyen de personnes fréquentant la Maison du Temps Libre chaque semaine ;

318 m² : surface hors œuvre nette du bâtiment ;

3 : nombre de salles ;

14 avril 2008 : début des travaux de rénovation ;

240 000 € : coût des travaux hors taxes ;

Début septembre 2008 : mise en service du bâtiment rénové.



Un Service Public de Qualité : La restauration scolaire

Ce dossier « cadre de vie » est l'occasion de vous présenter un service fréquenté par nombre d'élèves des écoles primaires et maternelles (240 élèves inscrits pour l'année 2008/2009) : le service de restauration scolaire.

La pause méridienne est un moment important dans la journée d'un enfant ; il est donc indispensable qu'elle se déroule dans de bonnes conditions. A cette fin, la Commune est soucieuse d'offrir un service de qualité, tant du point de vue des locaux qui accueillent les élèves pour se restaurer, que de la confection des repas.

S'agrandir pour mieux accueillir

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous avons évoqué le projet d'extension du restaurant scolaire (élaboré en concertation avec les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves) et dévoilé les plans d'agencement. Pour rappel ce projet, totalement achevé le 26 mars 2008, consistait en une extension de 150 m² du bâtiment existant,



permettant notamment d'aménager une nouvelle salle de restauration de 90 m². Une telle extension s'imposait eu égard à la forte progression de la fréquentation de ce service qui a quasiment doublé en 10 ans. Désormais, les enfants bénéficient de locaux plus spacieux permettant une séparation des élèves des écoles primaires et maternelles, afin d'améliorer le confort de chacun.



Le restaurant avant les travaux : une seule salle pour les enfants des écoles primaires et maternelles.



Aujourd'hui :
 - Au fond, la nouvelle salle réservée aux enfants du primaire.
 - Une séparation a été installée dans la salle principale pour rendre plus conviviale la partie réservée aux maternelles.

autour du repas

Le temps de midi est aussi un temps éducatif. Le service périscolaire s'occupe de l'encadrement des enfants pris en charge pour le moment du repas et celui qui lui succède. Les enfants des écoles maternelles qui déjeunent au restaurant sont encadrés par des Atsem (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et d'autres agents communaux, ceux des écoles primaires par des animateurs. En fin de repas, les plus grands peuvent bénéficier d'activités proposées par le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) : des jeux, des dessins, des activités manuelles, des ateliers...les plus petits retournent dans leurs écoles pour faire la sieste ou profiter d'un temps calme.

Le fonctionnement au quotidien

Chaque jour de la semaine, en période scolaire, le restaurant municipal confectionne en moyenne 300 repas. Fonctionnant toute l'année, il prépare les repas pour les élèves des écoles maternelles et primaires essentiellement, mais aussi pour les enfants des centres de Loisirs de la Commune, pour les personnes âgées qui reçoivent un repas à domicile, ainsi que pour les écoles de Sarrouilles. Les menus, préparés sur place, sont le résultat d'un équilibre entre diversité des produits et budget. L'équipe municipale a à cœur, rappelle le chef, de préparer une cuisine collective qui ait du goût et fasse plaisir à tous.

Chaque matin à 7 heures, l'équipe du restaurant municipal se retrouve sur son lieu de travail ; le chef fait ses recommandations pour la journée.

Puis, tout le monde rejoint son poste en tenue réglementaire : blouse ou veste propres, charlotte sur la tête englobant toute la chevelure, mains désinfectées et chaussures antidérapantes blanches aux pieds.

La cuisine fonctionne sur le principe de la liaison chaude : les repas sont préparés le matin pour une consommation le jour même à midi. Selon des réglementations précises, les plats chauds sont maintenus à +63°; les entrées froides et les desserts à +3°, évitant ainsi toute contamination microbienne. Un plat témoin est prélevé pour être conservé en chambre froide durant cinq jours : il sera analysé, en cas d'intoxication alimentaire, par les services d'inspection. Un échantillon peut être également contrôlé, à l'improviste, par un laboratoire. Depuis 1998, tous les résultats ont été satisfaisants.



Claude PAHU, Maire adjoint responsable des affaires scolaires et le personnel du restaurant : Angélique LABORDE, Marie-José FAVERON, Patricia DUZER, Pierre CORNEL

Après avoir pris son repas, l'équipe se retrouve derrière le self pour servir les enfants des écoles primaires qui arrivent au restaurant scolaire à partir de 12h. Les enfants des écoles maternelles sont, quant à eux, servis à table.

La journée se termine à 17h après avoir procédé, selon un protocole, au nettoyage de la cuisine et des ustensiles, et à l'avancement de certaines préparations pour le lendemain.

3 QUESTIONS A Pierre CORNEL



De combien de membres est composée l'équipe du restaurant scolaire ?

Je m'occupe de la fabrication et de la gestion et je suis assisté depuis l'ouverture du restaurant, il y a maintenant dix ans, par une collaboratrice, qui est pour ainsi dire « mon ombre » en plus féminin !

Deux personnes supplémentaires complètent l'équipe et travaillent en alternance en cuisine et en plonge. Lors de congés, d'autres collègues, qui connaissent bien les lieux et le fonctionnement spécifique du restaurant, se rajoutent à l'équipe.

Comment concevez vous un menu ?

Les menus sont préparés 15 jours à l'avance, puis diffusés aux écoles une semaine avant. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Mairie.

La cuisine municipale fait ses achats auprès de différents fournisseurs. Certains produits comme le pain, la viande sont achetés dans le commerce local. Nous travaillons le plus possible avec des produits frais. Nous essayons aussi d'apporter des goûts nouveaux tout en veillant à l'équilibre et à la qualité des repas. Nous préparons, à quelques variantes près, les mêmes repas pour des enfants de 3 ans et des personnes âgées de plus de 80 ans et nous essayons de faire plaisir à tout le monde.

“ Nous essayons d'apporter des goûts nouveaux tout en veillant à l'équilibre et à la qualité des repas ”

Nous nous attachons à tenir compte de la saison et à diversifier au maximum dans les limites du budget.

Le moment du repas est-il aussi un temps important pour vous ?

Bien que je ne gère pas directement ce moment là, (une équipe d'animateurs encadre le temps du repas ainsi que celui qui lui succède -cf. encadré), le temps du repas est un moment privilégié d'apprentissage. On y apprend bien sûr le goût, le nom des aliments mais également la façon de se tenir à table, la politesse et quelques bonnes manières de se comporter en collectivité. En ce sens c'est aussi un apprentissage citoyen qui me tient particulièrement à cœur et qui n'est pas toujours facile à enseigner !

focus : le prix d'un repas

Prix de revient d'un repas :

Le repas est facturé aux parents 3,10 € pour les élèves des écoles maternelles et 3,33 € pour les élèves des écoles primaires (les 0,23 € supplémentaires correspondent aux activités proposées par des animateurs qualifiés aux élèves du primaire).

Matières premières	1,75 €
Fluides	0,11 €
Produits d'entretien et habillement	0,07 €
Assurance	0,01 €
Coût personnel pour la confection des repas et l'entretien	1,96 €
Coût de surveillance et d'encadrement	2,45 €
Coût total	6,35 €

Le parc des sports

Si la Municipalité dédie une part importante des investissements en faveur des associations, c'est parce qu'elles constituent un maillon indispensable dans la vie d'une collectivité, génératrices de lien social et actrices du bien-vivre ensemble.

Dans ce dossier « Cadre de vie », nous avons choisi de mettre en lumière le Parc des Sports et les efforts réalisés par la Commune au profit de deux sections, membres de l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) : le football et le rugby.

Le Parc des Sports, situé rue du Stade en bordure de l'Adour, est un complexe comprenant pas moins de trois terrains (deux de football et un de rugby), trois courts de tennis ainsi que le boulodrome Vincent Horta, le club house du football et la maison Mille clubs. Les agents des Ateliers Municipaux ne ménagent pas leur peine pour entretenir les différents terrains ainsi que les alentours du Parc.

Le gazon du Parc fait des envieux et pour cause ! La pelouse est aérée tous les mois, tondu hebdomadairement, alimentée en engrais régulièrement



De gauche à droite : Patrick LAHARRAGUE, Président de l'ASCA Rugby, Georges DUPUY, Président de l'ASCA, Edouard RUBITSCHON, agent communal affecté au parc des sports, Marcel MERLE, Président de l'ASCA Football, Daniel LARREGOLA, Conseiller Municipal, Yannick BOUBÉE, Maire, Geneviève DORGANS, Adjoint au Maire.

(1800 kg par an !) et regarnie au printemps et à l'automne. De mai à septembre, les terrains sont arrosés une à deux fois par semaine. Cet été, les deux terrains de football ont bénéficié d'un réengazonnement massif avec la pause d'un rouleau de gazon de 300 m². Les buts du terrain d'entraînement ont été également remplacés.

Les abords du Parc sont également traités. En effet, outre l'entretien des 1300 mètres de haies, la Commune a fait l'acquisition d'un tracteur afin de nettoyer quotidiennement le Parc (ramassage des déchets et des feuilles).

Les associations utilisant les terrains du parc des sports

ASCA football

Composition du bureau
Président : Marcel MERLE
Vice-président : Richard MALAVAL
Trésorier : Rui LEITE

Les différentes sections et leurs horaires d'entraînement :

13 ans A et 13 ans B 15 ans entraînement : les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h

18 ans entraînement les mardis et jeudis de 19h15 à 20h30

Senior 1 et 2 : entraînement les mardis et vendredis de 19h15 à 21h

Les débutants, poussins, benjamins et l'équipe

féminine s'entraînent sur les terrains des pompons verts et Jules Ferry.

Asca rugby

Composition du bureau :
Président : Patrick Laharrague
Vice-président : Georges Védère
Secrétaire : Eric Cartier
Trésorier : Serge Caussade

Horaires entraînements : les mardis et vendredis à 19h30



... Du côté des autres associations ...

Toutes les associations aureilhanaises bénéficient de l'action volontaire de la Commune. Citons par exemple :

- La rénovation de la Maison du Temps Libre l'été dernier ;
- L'aménagement des locaux sous scène du Centre Jean Jaurès pour la section de l'ASCA basket en cours d'achèvement ;
- Projet, actuellement à l'étude, de création d'un local pour l'ASCA tennis.

... Les Services Techniques municipaux ...

L'entretien du Parc des Sports mobilise quotidiennement un agent des Services Techniques chargé de l'entretien des terrains et des abords du Parc avec le tracteur nouvellement acquis.

Deux fois par semaine, deux autres agents interviennent pour nettoyer les vestiaires du football et du rugby.

Ponctuellement, d'autres employés communaux viennent en renfort lorsqu'il s'agit par exemple de tailler les haies.

Journées européennes du patrimoine : Les Aureilhanais redécouvrent leur patrimoine

Créées en 1984 par le ministère de la culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu, tous les ans, le troisième week-end de septembre. Événement culturel de la rentrée, ces journées témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art.

Comme chaque année, notre ville a participé à ces journées afin de vous faire découvrir le patrimoine local.

La commission Culture avec l'aide des Amis du Patrimoine d'Aureilhan avait pris pour thème : « les cours d'eau d'Aureilhan et les différents ouvrages sur ces cours d'eau : ponts, écluses, lavoirs, vannes. »

Une exposition de photographies récentes, de plans de 1815, de 1855 et une carte topographique de 1749, ont permis, aux Aureilhanais, d'appréhender l'importance des cours d'eau dans notre commune.

Pour enrichir cette exposition, une balade « au fil de l'eau » amenait les participants à découvrir les différents ouvrages d'eau sur les canaux et ruisseaux d'Aureilhan.

Venus nombreux lors de ce week-end, les habitants d'Aureilhan ont prouvé leur intérêt pour l'histoire (petite ou grande) de leur commune.

Les organisateurs de cette manifestation ravis et motivés par ce succès, seront au rendez vous l'année prochaine, prêts à vous faire découvrir de nouvelles facettes du patrimoine local.



Pour contacter les Amis du Patrimoine d'Aureilhan (APA), vous pouvez écrire au siège social de l'association : APA - Mairie d'Aureilhan rue Jules Ferry 65800 AUREILHAN

Boîte à images, boîtes à paroles

Mais quelle est donc cette drôle de boîte que les habitants d'Aureilhan ont pu voir aux quartiers des Courraous, des Arrious, devant l'école des Cèdres, aux abords du Collège Paul Valéry ou encore place de la Mairie entre le 20 septembre et le 28 novembre ? C'est tout simplement la boîte à images. Le principe est simple : une boîte où loger 2 personnes, une caméra posée sur un pied, le tout réalisé sous la forme d'une interview avec un questionnaire établi sur le bien vivre et le mieux vivre ensemble à Aureilhan et plus précisément sur les quartiers des Cèdres.

L'objectif étant de « récolter » votre parole, vous habitants de ces quartiers et, plus largement, d'Aureilhan afin de vous permettre de vous exprimer sur ce que vous aimez, ce que vous n'aimez pas et ce que vous souhaiteriez pour la



vie dans les quartiers, les liens entre les habitants, en une expression : « le vivre ensemble ». Au final, ce sont plus de 50 personnes qui sont passées dans la boîte à images sur

des 2 associations pré-citées, d'Alaric Loisirs et de l'APS 65 (Association de Prévention Spécialisée). Ces 4 associations ont pour objectif principal de mettre en place des actions en direction des habitants des quartiers, telles que la journée d'animation du 20 septembre qui sera reconduite, les ateliers jeunes, les contes en appartements, etc...

Au sein du collège, le projet était porté par trois organismes : la MJC d'Aureilhan, Médiannes et la MDS.

Aureilhan et plus de 140 au collège Paul Valéry (élèves, enseignants, personnel administratif et voisins). Maintenant, le temps du visionnage et du montage est venu. L'ensemble des participants sera associé à la première phase afin de donner définitivement leur accord pour exploiter par la suite les fruits de ce travail notamment par des temps de projection sur les quartiers et ailleurs.

Ce projet, réalisé en collaboration par la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan et l'association Médiannes, est une des actions qui émane du groupement associatif formé, en plus



Yannick BOUBÉE entouré des animateurs de la MJC et d'Alain BENESTY, Directeur de l'association Médiannes

Moins d'idéologie, plus de responsabilités

Soutien à La Poste

Lors du conseil municipal du 1^{er} octobre dernier, la majorité municipale a encore rajouté au dernier moment, en début de séance, un point à l'ordre du jour : une motion pour la défense de La Poste.

Une fois de plus on nous demande de prendre une délibération importante **sans information préalable**. Toutefois, comme nous disposons d'informations concernant la future **restructuration positive** du bureau de Poste d'**Aureilhan**, nous en avons fait part au Maire et à sa majorité qui, à notre grande surprise n'étaient pas encore informés de ce changement important et vital pour notre ville.

Afin de ne pas mettre en péril ce projet, nous avons demandé une suspension de séance pour nous permettre de confirmer à la majorité municipale nos propos et nos inquiétudes. A la reprise de la séance et après avoir obtenu les garanties que cette motion ne gênerait en rien le processus de **renforcement et de développement de notre bureau local**, nous avons bien sûr voté à l'unanimité la motion en faveur de ce service public.

Service public local et de proximité auquel **nous sommes très attachés** et qui est un lien social important pour notre commune.

Il est toutefois regrettable que pour des considérations politiques la majorité municipale, épaulée par l'extrême gauche locale, fasse voter avec **précipitation et sans concertation** préalable des motions sans connaître ni maîtriser ces dossiers.

Service minimum d'accueil dans les écoles

En date du **18 Novembre**, la majorité municipale adressait à certains parents d'élèves un courrier concernant la mise en place du service d'accueil des élèves d'Aureilhan lors de la grève du **20 Novembre**. Rien que de très normal jusque là puisqu'elle se conformait en ce sens à la loi du 20 août 2008.

Là où cela devient cocasse, c'est lorsqu'on poursuit la lecture de cette missive municipale qui invite les parents à rechercher « **le plus possible, des solutions de garde pour vos enfants** » craignant de ne pouvoir les accueillir ce jour là.

Le lendemain de la grève, soit le **21 novembre**, un nouvelle lettre à l'attention, toujours de certains parents, qui les remerciait de ne pas avoir scolarisé leurs enfants la veille (21 enfants accueillis sur 472 potentiels). Et la municipalité de poursuivre et de s'efforcer de ce faible niveau de fréquentation au regard des moyens mis en œuvre pour les accueillir.

On ne peut que s'étonner d'un tel **comportement idéologique**. On demande aux parents de se débrouiller et après on s'étonne que les enfants ne soient pas venus. C'est comme si le matin on installe une déviation pour ne pas emprunter une route et que le soir on dise qu'elle n'est pas assez fréquentée.

Espérons qu'à l'avenir, et sans pour cela remettre en cause le droit de grève, la municipalité ne fasse pas preuve **d'alarmisme sans fondement** et puisse ainsi **permettre aux parents** qui travaillent ou qui n'ont pas de solutions alternatives de confier leurs enfants à des personnels d'encadrement **disponibles et compétents** comme ce fut le cas le 20 novembre.

Nous restons bien sûr disponibles et à l'écoute de nos concitoyens et vous pouvez nous contacter au : 06.11.01.65.35

Annie AGUADO **Françoise MAZOUÉ**
André BOYRIE **Jean-Marc LACABANNE**

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT

Sans discussion au sein de la commune d'Aureilhan, la **majorité municipale** PS, PCF et Vert, conduite par Y. Boubée, a décidé, unilatéralement, d'appliquer la "loi scélérate" du gouvernement Sarkozy qui sous le prétexte fallacieux de l'accueil des enfants, instaure **le service minimum à l'école**, le jeudi 20 novembre 2008, jour de grève du personnel enseignant.

Comment des partis qui se disent de gauche, peuvent-ils mettre en place une loi dont le but consiste à remettre en cause le droit de grève, durablement établi par les générations précédentes ?

Devant une atteinte si grave à ce droit fondamental, l'esprit "légaliste et républicain" invoqué par Y. Boubée n'est donc **pas de mise** et apparaît **totalemtent ridicule** d'autant plus que le maire socialiste ne peut ignorer les véritables motifs de cette loi.

Mais, il est heureux que dans notre ville comme dans beaucoup d'autres de notre pays, les parents d'élèves n'ont pas été dupes de la politique en matière scolaire du gouvernement de droite, soutenu par J.M Lacabanne.

Au final, ce zèle, faussement républicain, de la majorité municipale s'est soldé par des dépenses supplémentaires outre le fait que la sécurité des enfants n'apparaissait pas garantie avec les conséquences pénales éventuelles qui pouvaient surgir en cas d'accident.

A l'issue des élections régionales de 2004, le PS et ses alliés vainqueurs voulaient constituer **un contre pouvoir** au gouvernement mais, en 2008, ils ont encore **perdu l'occasion** de le faire.

La **fiscalité** est une question clé pour mener une véritable politique publique en faveur des différentes catégories de la population. Bien que les grands

politiques et leurs partis de droite comme de gauche **en parlent régulièrement**, les réformes menées jusqu'à présent se font dans **un sens contraire** qui favorise la petite poignée de nantis de notre "douce France". Le bouclier fiscal en est le fameux et médiatique avatar du gouvernement Sarkozy-Fillon.

Une fiscalité mal répartie, des dotations de l'État en baisse et la péréquation entre communes pauvres et riches étant toujours l'arlésienne, se traduisent certes par des budgets communaux difficiles.

Mais la majorité municipale de gauche d'Aureilhan ne doit pas échapper pour autant à ses responsabilités tant au niveau local que national et occulter ainsi la demande sociale comme par exemple la mise en place de la gratuité de la garderie scolaire.

D'après Y. Boubée, cette gratuité s'accompagnerait d'une augmentation de 1 % des impôts locaux (La Semaine du 18.09.08). **S'est-il posé** cette question de l'augmentation des impôts en dotant sa fonction et celle du conseiller général du canton d'un bureau de 25 m² chacun dans la mairie ? De même pour des subventions à des promoteurs privés...etc.

Il y a bien des choix à faire. **Nous préférons** ceux qui servent la population aureilhanaise.

Jacques Lapalisse & Audrey Mauhourat,
conseillers municipaux d'Aureilhan
Le 24 novembre 2008



Groupe communistes et apparentés

DECLARATION DES ELUS COMMUNISTES ET APPARENTES D'AUREILHAN RELATIVE AU SERVICE MINIMUM DANS LES ECOLES

La volonté du Ministre de l'Education Nationale d'instaurer le service minimum dans les écoles de notre pays rencontre une opposition grandissante.

RESPONSABLE DE LA SITUATION DE CONFLITS ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LE GOUVERNEMENT, Xavier DARCOS doit revenir sur sa politique de destruction du Service Public de l'Education Nationale, réduit à un service minimum d'enseignement par les dernières mesures en cours :

- Retrait de 2 heures hebdomadaires d'enseignement dans les écoles (soit l'équivalent de 12 jours d'école supprimés pour les élèves de l'enseignement du 1^{er} degré ou l'équivalent de 3 semaines de grève chaque année !);
- Recentrage de l'école sur un socle commun de plus en plus restreint de connaissances ;
- Attaques violentes contre les enseignants des écoles maternelles (déclarations de juillet 2008 relatives à la description de leur fonction ramenée à l'organisation des siestes pour les enfants et au changement de leurs couches. Quel mépris pour ces personnels et surtout quelle volonté d'ignorer le rôle très important de l'école maternelle dès 2 ans !)

Les élus Communistes et apparentés d'Aureilhan sont solidaires des revendications des personnels de l'Education Nationale.

Ils s'opposent aux différentes dispositions désastreuses concernant l'école, prises sans concertation.

Ils exigent que soit menée une réflexion de fond pour mettre en place un service de l'Education Nationale digne de ce nom.

Pour nous, les Municipalités de Gauche doivent être un pôle de résistance à la politique de régression de ce Gouvernement.

Chantal BADENCO – Manuel ESPEJO – Simone GASQUET – Daniel LARREGOLA – Daniel RIVIERE

Groupe les Verts

ECOLE MARCEL PAGNOL

La nouvelle équipe municipale, a décidé de faire des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle Marcel Pagnol. En effet, depuis plusieurs années, le nombre d'enfants a légèrement augmenté et des nouveaux besoins sont apparus, que ce soit en pédagogie ou au niveau des activités de l'éveil des enfants.

Pendant le dernier mandat, nous avons à cet effet réaménagé la salle Pomès pour répondre dans l'urgence à l'ouverture d'une nouvelle classe, tout en nous souciant de l'avenir. C'est pourquoi nous avons priorisé cette réalisation.

Dans le cadre de ce projet, nous avons mis en place une commission, appelée « groupe-projet », composée de tous les acteurs, personnel enseignant, personnel communal, parents d'élèves, élus municipaux.

Bien sûr, cette opération s'inscrit dans un cadre budgétaire, afin de démarrer l'étude et de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre. C'est un cabinet d'architecte connu et reconnu pour ses réalisations dans le domaine scolaire, de plus moins-disant, qui a été retenu par la commission d'appels d'offres.

Dès la connaissance des esquisses, et tout au long de la démarche, le groupe-projet interviendra pour tenir compte des besoins de tous les acteurs. Il est important de souligner la richesse des débats de cette commission.

Le cabinet d'architecte s'est engagé à tenir compte du concept de développement durable en matière d'économie d'énergie et de ressource. Pour ma part, je ne peux que m'en féliciter.

Yves CARRIÉ
Elu Vert de la Majorité Municipale

Le conseil municipal a décidé

Le 1^{er} octobre 2008

- De réviser les Tarifs du Centre de Loisir Associé à l'Ecole (CLSH) ;
- De renouveler les conventions avec la Maison des Jeunes et de la Culture pour le développement culturel et pour la gestion et l'animation de tous les centres de loisirs
- De renouveler la convention avec la SPA d'Azereix pour l'accueil et la garde des animaux errants et dangereux ;
- De solliciter la région Midi-Pyrénées et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie pour la réalisation d'un diagnostic global des écoles Joliot-Curie et Lamartine
- De classer dans le domaine public communal la voirie, les réseaux , les espaces verts des lotissements « le Clos Marcel Pagnol », « La Chênaie », « Prévert – Le Prés de la Chartreuse » ;
- D'adopter, à l'unanimité, une motion de soutien au Service Public Postal.



Spectacles sur grand écran (Ciel Ecran)



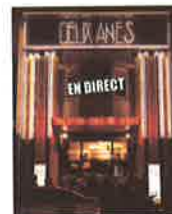
Vendredi 16 janvier, 20h30 :
Patrick Sébastien au Casino de Paris.



Mardi 3 mars, 20h30 :
« Le Banc », théâtre, avec Philippe Chevalier et Régis Lasपालés.



Vendredi 20 février, 20h30 : « L'abribus », théâtre, avec Philippe Elna et Florence Foresti.



Vendredi 20 mars, 20h30 : « Les chansonniers du théâtre des deux ânes », Humour.

Les projections ont lieu à l'Auditorium de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA), 24 avenue Jean Jaurès. L'accès pour le parking des véhicules se fait par la rue des Pyrénées.

* VTHR : Vidéo Transmission Haute Résolution



L'ABC du PC (quelques trucs et astuces pour bien cohabiter avec son ordinateur)

Le phishing : attention de ne pas mordre à l'hameçon

Si le *phishing* commence à être connu de tous, il est néanmoins peut-être bon de le redéfinir une fois encore. Il s'agit pour un pirate de récupérer des données sensibles en usurpant une identité. Cela passe généralement par l'envoi d'un e-mail prétendument émis par la banque du destinataire. Un lien offre de se connecter au site de la banque pour y confirmer une information. Malheureusement, le site n'est pas celui de la banque mais un autre site, qui lui ressemble en tous points et qui a été créé par le pirate.

Comment lutter ?

Première chose à faire, toujours s'assurer quand on se connecte à un site qui nécessite la saisie d'informations sensibles que celui-ci est protégé par un outil de chiffrement. Deux éléments permettent de s'en assurer : le petit cadenas présent dans la barre d'adresse du navigateur, d'une part, et l'adresse du site, qui doit commencer par https, d'autre part. Le « s » indique l'accès à une partie sécurisée du site Web.

Deuxième point, veiller à ce que l'adresse indiquée soit bien la bonne. Certains noms de domaine proches de ceux de votre banque peuvent être utilisés par des pirates. Par exemple : « <https://www.mabanque.com> » est le site officiel et « <https://www.mabanqe.com> », le site pirate.

Enfin, troisième point, il est recommandé d'utiliser les dernières versions de votre navigateur internet préféré qui intègrent une fonction anti-phishing plutôt fiable et activée par défaut.